

Communiqué de presse
Berne, le 22 juin 2022

Quatre nouveaux membres élus au Conseil d'administration de fenaco

La 29^e Assemblée ordinaire des délégués de fenaco société coopérative a eu lieu le 22 juin 2022. Les délégués présents ont approuvé la révision générale des statuts et ont ensuite élu un troisième Vice-président. Quatre nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration. Tous les autres points à l'ordre du jour ont également été approuvés.

« fenaco soutient, en étroit partenariat avec les LANDI, les agricultrices et les agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises. » Depuis sa création, fenaco respecte ce mandat de coopérative, spécifié dans le plan directeur de l'entreprise et désormais également ancré dans l'article relatif au but dans les statuts. Lors de la 29^e Assemblée ordinaire des délégués, qui s'est tenue le 22 juin 2022 à Berne, les membres ont approuvé la révision globale des statuts. L'ancienne version datait de 2009 et avait besoin d'être modernisée. La refonte a permis de formuler plus clairement les droits et les obligations de fenaco et de ses membres. Les dispositions sur le droit de vote et les règles relatives à la souscription de parts sociales de fenaco ont par ailleurs été actualisées.

Election d'un Vice-président supplémentaire

fenaco est organisée en quatre régions : Suisse romande, Plateau central, Suisse centrale et Suisse orientale. La version révisée des statuts prévoit l'attribution d'une vice-présidence à chaque région qui n'occupe pas le Présidium. **Peter Allemann** a ainsi été nouvellement élu Vice-président. Ce maître agriculteur du canton des Grisons est membre du Conseil d'administration de fenaco depuis 2018, où il représente la région Suisse orientale. Les anciens Vice-présidents, à savoir Jean-Daniel Heiniger (Suisse romande) et Guido Keller (Suisse centrale), ont été reconduits à leur poste. Pierre-André Geiser (Plateau central), a lui aussi été confirmé à la présidence du Conseil d'administration.

Quatre nouveaux membres élus au Conseil d'administration

En raison de la limitation de la durée des mandats et des limites d'âge, quatre élections de remplacement ont eu lieu. Les nouveaux membres élus au Conseil d'administration de fenaco sont :

Aline Défayes (née en 1982) dirige une exploitation viticole et arboricole dans le canton du Valais. Elle est spécialisée dans la vente directe de jus de fruits. Vice-présidente de la LANDI Chablais-Lavaux SA, elle représente la région Suisse romande au Conseil d'administration. Aline Défayes succède à Ulrich Nydegger.

Franziska Schärer (née en 1974) dirige une entreprise laitière et de grandes cultures dans le canton de Berne et cultive du sureau. Présidente de LANDI Melchnau-Bützberg Genossenschaft, elle représente la région Plateau central au Conseil d'administration. Franziska Schärer succède à Andreas Bernhard.

Beni Knecht (né en 1967) est Président de la Direction et responsable du domaine d'activité Commerce de détail de LANDI Aare Genossenschaft. Au Conseil d'administration, il représente la région Plateau central et succède à Fritz Scheidegger.

Reto Schaufelberger (né en 1984) dirige une exploitation laitière et forestière dans l'Oberland zurichois et gère de vastes sites naturels protégés. Vice-président de LANDI Bachtel Genossenschaft, il représente la région Suisse orientale au Conseil d'administration. Reto Schaufelberger succède à Walter Monhart.

Le Conseil d'administration de fenaco comprend 19 membres, dont quatre femmes. Douze membres, dont le président, dirigent une entreprise agricole.

Approbation de tous les points à l'ordre du jour

Tous les autres points à l'ordre du jour, notamment l'approbation du rapport de situation, les comptes de la maison mère et les comptes consolidés 2021 ainsi que la décharge du Conseil d'administration, ont également été approuvés par l'Assemblée des délégués.

Contact médias

fenaco société coopérative

Service de presse

media@fenaco.com

+41 58 434 00 35

A propos de fenaco société coopérative

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle appartient à quelque 165 LANDI et à leurs plus de 43 000 membres, dont plus de 23 000 sont des paysannes et paysans suisses actifs. En tant que fournisseur, fenaco propose aux agricultrices et agriculteurs un large éventail de produits, services et technologies pour l'ensemble des méthodes de production, afin de garantir une agriculture durable, efficace et orientée vers le marché. En tant que partenaire de commercialisation, fenaco veille à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité (fruits, légumes, pommes de terre, céréales, œufs, viande et boissons) parviennent jusqu'aux clientes et clients. Les marques de fenaco les plus connues sont UFA (aliments fourragers), LANDOR (engrais), RAMSEIER Suisse (boissons), Provins (cave vinicole), Ernst Sutter (produits carnés), Volg et LANDI (commerce de détail) et AGROLA (énergie). fenaco société coopérative, dont le siège est à Berne, emploie 11 300 collaboratrices et collaborateurs et a enregistré un produit net de CHF 7,4 Mrd en 2021.

www.fenaco.com